



LA VILLE

Ville de 10 000 habitants et **lauréate du programme « Petites villes de demain »**, Bernay dispose de nombreux atouts tant par son patrimoine culturel et historique (labellisée « Ville d'art et d'histoire »), que par sa position géographique, au carrefour des grandes agglomérations normandes, telles que Rouen, Caen, Evreux, Lisieux et à 1h30 de Paris via la liaison ferroviaire. **Ville-centre d'une Intercommunalité de 55 000 habitants**, Bernay centralise une bonne partie des offres culturelles, sportives, artistiques et associatives. La ville a décidé d'orienter son action municipale autour de trois axes stratégiques : **Bernay, ville accueillante, responsable et solidaire.**

Vos missions

Du 18 janvier au 24 février 2024, vous serez **chargé de déposer puis collecter les questionnaires du recensement** pour l'ensemble des logements et habitants du secteur dont vous aurez la responsabilité. Vous serez chargé de recueillir, en porte à porte, l'ensemble des informations à destination de l'INSEE, ou de donner les codes d'accès aux administrés afin qu'ils puissent répondre *via* Internet. Vous devrez parfois convaincre et argumenter, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires, répondre à leurs questions.

Rémunération

Vous serez rémunéré au nombre de formulaires et serez remboursé de vos frais de déplacement.

CATÉGORIES DE FORMULAIRES	RÉMUNÉRATION
Bulletin individuel	1,00 €
Feuille de logement	1,65 €
Dossier d'adresse collective	0,50 €
Feuille d'adresse non enquêtée	0,50 €
Fiche de logement non enquêtée	0,50 €
Carnet de tournée (forfait)	60,00 €
Formation x2 (forfait)	50,00 €

Vous êtes intéressé par un complément de rémunération et vous êtes à l'aise dans les contacts avec les autres ?
N'hésitez plus et transmettez votre candidature.

Pour candidater

Adressez votre candidature (CV + lettre de motivation) **jusqu'au 30 novembre 2023**
à ressources.humaines@bernay27.fr
ou par courrier à

MAIRIE DE BERNAY
PLACE GUSTAVE HÉON
CS 70762
27307 BERNAY CEDEX



BERNAYVILLE.FR

